



Avril 2015
N°80

Sur les traces du panda

LE JOURNAL DES DONATEURS DU WWF



© Florian Schulz/visionsofthewild.com

ÉDITO

Lutter contre les dérèglements climatiques pour préserver la biodiversité

Les climatologues annoncent qu'au cours de ce siècle les terres arides et semi-arides vont connaître une expansion en Afrique. Les arbres à feuilles caduques vont se multiplier au dépend des arbres à feuilles persistantes. Cette évolution de la végétation influencera le débit des cours d'eau. L'aire de répartition de l'éléphant, bien que couvrant un éventail varié d'habitats, va nécessairement se réduire. A la jonction des deltas du Gange et du Brahmapoutre, s'étend la plus grande forêt de mangrove au monde. Une centaine de tigres du Bengale y vit, relativement protégée de l'Homme pour qui ce territoire est plutôt hostile. Mais la mer monte. 70 % de l'habitat du tigre pourrait disparaître d'ici 50 ans, obligeant ces félins à se réfugier dans les zones non inondées où ils entreront inévitablement en conflit avec les Hommes.

Bien trop souvent occultée, la question de l'impact du réchauffement climatique sur la biodiversité est pourtant cruciale. Certaines espèces sont directement menacées par la perte de leur habitat, comme l'ours polaire, ou par leur vulnérabilité aux modifications de leur environnement, comme les amphibiens. Mais c'est bien l'ensemble de la biodiversité qui subira les conséquences des dérèglements du climat, les espèces déjà menacées par ailleurs ou dont les effectifs sont faibles, apparaissant comme les plus fragiles.

Si les changements climatiques menacent la biodiversité, la préservation de la diversité biologique constitue la stratégie la plus efficace pour améliorer la résistance des écosystèmes et réduire les risques que le dérèglement climatique fait peser sur les sociétés humaines. C'est pourquoi, plus que jamais, le WWF se mobilise sur le terrain pour maintenir et restaurer les écosystèmes et les habitats des espèces en voie de disparition, créer des aires marines ou terrestres protégées, des refuges et des zones tampon... Votre soutien reste essentiel pour nous aider à relever les multiples défis imposés par le réchauffement climatique.

Frédérique Chegaray

À LA UNE

LES ANIMAUX MENACÉS PAR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'ours polaire mais aussi l'éléphant, le tigre, la baleine ou les tortues marines, évoluent dans des écosystèmes qui seront affectés par les changements climatiques. Pour mener à bien sa mission de conservation des espèces, le WWF doit donc relever de nouveaux défis.



Christine Sourd, Directrice adjointe Biodiversité, espèces, patrimoine

Sur les Traces du Panda : Les dérèglements climatiques auront-ils un impact sur la biodiversité ?

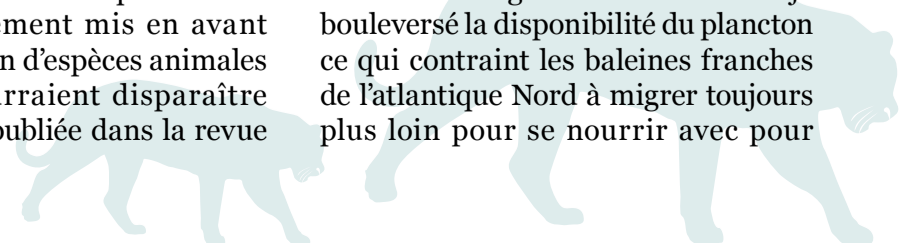
Christine Sourd, Directrice adjointe Biodiversité, espèces, patrimoine :

Oui. Nous craignons même que les changements climatiques deviennent le principal facteur responsable de l'appauvrissement de la diversité biologique. En effet, les températures moyennes vont augmenter d'ici à la fin du siècle autant qu'au cours des 10 000 dernières années soit à un rythme si rapide que de nombreuses espèces ne seront pas capables de s'adapter. Le crapaud doré et la grenouille arlequin de Monteverdi, aujourd'hui disparus, sont les premières victimes recensées de ces bouleversements. L'impact du changement climatique sur les espèces est rarement mis en avant alors qu'un million d'espèces animales et végétales pourraient disparaître selon une étude publiée dans la revue

Nature. Cette question est d'autant plus cruciale que la préservation de la diversité biologique constitue notre meilleur atout pour atténuer l'impact des dérèglements climatiques.

STP : Quelles espèces sont particulièrement sensibles aux changements climatiques ?

CS : Le sort de l'ours polaire fournit une illustration frappante des impacts désastreux du réchauffement climatique. Inféodé à la zone arctique, l'ours polaire souffre de l'amenuisement de son territoire, la banquise. Il lui est de plus en plus difficile de se nourrir, en particulier l'été, où la réduction de la couverture glaciaire rend inaccessibles les zones où il pourrait chasser le phoque. Le réchauffement des océans et la fonte des glaces ont d'ores et déjà bouleversé la disponibilité du plancton ce qui contraint les baleines franches de l'atlantique Nord à migrer toujours plus loin pour se nourrir avec pour



conséquence une diminution de leur taux de reproduction. D'autres espèces, en raison de leur biologie et de leurs caractéristiques écologiques, comportementales, physiologiques ou génétiques, éprouvent de grandes difficultés à s'adapter aux modifications même mineures de leur environnement. Le réchauffement des eaux, ne serait-ce que d'un ou deux degrés, accélère les épisodes de blanchissement du corail et donc la mort de récifs entiers. Chez les tortues marines, le sexe des nouveau-nés est déterminé par la température d'incubation. Le réchauffement climatique pourrait ainsi favoriser l'augmentation du pourcentage de tortues femelles et mettre en péril le renouvellement des générations. Mais nous pouvons affirmer que toutes les espèces, même celles disposant d'une meilleure capacité d'adaptation, subiront l'impact des dérèglements climatiques.

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ CONSTITUE UNE STRATÉGIE SÛRE POUR AMÉLIORER LA RÉSISTANCE DES ÉCOSYSTÈMES FACE À LA MENACE CLIMATIQUE

STP : L'avenir des espèces déjà menacées ne peut qu'être encore un peu plus fragilisé ?

CS : Bien entendu. Prenons quelques exemples. Les climatologues prévoient qu'en Afrique les périodes sèches seront plus longues et les terres arides en expansion. Les espaces habitables pour les éléphants, qui ont d'énormes besoins en eau, seront donc de plus en plus restreints. La panthère des neiges est capable de tolérer une grande amplitude de température mais elle aura du mal à se nourrir car, avec le réchauffement de l'Himalaya déjà à l'œuvre, les pâturages où prolifèrent ses proies habituelles vont peu à peu céder la place à des forêts d'altitude. Le tigre du Bengale devra composer avec l'élévation du

niveau de la mer qui va submerger les forêts de mangroves où il habite, l'obligeant à se réfugier dans des zones où il risque d'entrer en conflit avec les Hommes. Avec des températures en hausse et une baisse de la pluviométrie, les incendies de forêts, qui représentent une des premières causes de mortalité de l'orang-outan, pourraient se multiplier sur les îles de Sumatra et de Bornéo.

STP : Que faire alors pour nous préserver de la menace climatique ?

CS : La priorité c'est de parvenir à limiter le réchauffement en deçà de 2°C et donc à réduire enfin nos émissions de gaz à effet de serre et notre consommation d'hydrocarbures. Le WWF agit sans relâche auprès des pouvoirs publics, des entreprises, des citoyens pour promouvoir la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables propres. Mais nous croyons aussi, et le WWF défendra cette idée lors de la prochaine conférence mondiale sur le climat, que la préservation de la biodiversité constitue une stratégie sûre pour améliorer la résistance des écosystèmes face à la menace climatique et donc préserver leur capacité à nous fournir d'incalculables services. Partout sur la planète, nos programmes visent à maintenir et restaurer les écosystèmes précieux, les forêts, les océans, les régions côtières, les milieux d'eau douce ainsi que les habitats des espèces en voie de disparition. C'est ainsi que nous parviendrons à conserver le tigre, l'éléphant, les grands singes ou les mammifères marins. Aidez-nous à sauvegarder une planète vivante et riche en biodiversité. Soutenez le WWF.

LE SAVIEZ-VOUS ?

SURVIVRE DANS LES DÉSERTS CHAUDS

L'eau et la végétation sont rares dans le désert. La gerbille africaine et le rat-kangourou se contentent des quelques gouttes contenues dans les graines qu'ils consomment et leurs prédateurs, la hyène et le chacal, des liquides accumulés dans l'organisme de ces petits rongeurs. Les insectes captent la rosée matinale. Le scorpion est enveloppé d'un tégument imperméable qui l'empêche de transpirer. Le dromadaire peut rester dix jours sans boire et perdre jusqu'à 30% de son poids : sa bosse est une réserve de graisse qui libère de l'hydrogène, lequel combiné à l'oxygène ambiant produit un peu d'eau.

La chaleur diurne étant difficilement supportable, la plupart des animaux optent donc pour un mode de vie nocturne. Lors des pics de chaleur, certains pratiquent l'estivation, un sommeil léthargique. Les mammifères arborent un pelage clair qui réfléchit les rayons du soleil. La toison de soies argentée de la fourmi saharienne a un rôle similaire. La gerbille étale sur son pelage la salive qu'elle sécrète en abondance et dont l'évaporation procure un peu de fraîcheur. Le lièvre du désert dispose de coussinets et de touffes de poils qui protègent ses pattes du sable brûlant. Le fennec s'enfouit dans les terriers complexes à issues multiples qu'il creuse sous les dunes. Ses grandes oreilles mobiles lui permettent de s'éventer. Les grands

Pour supporter leurs conditions de vie extrêmes, les animaux du désert ont modifié leur comportement et certains de leurs organes se sont adaptés.



mammifères, comme la gazelle, régulent leur température interne par des halètements qui entraînent un refroidissement localisé de la cavité buccale et du cerveau. Le dromadaire est pourvu d'un mécanisme de thermorégulation exceptionnel. Sa température interne peut s'élever jusqu'à 42°C sans qu'il lutte contre.

Enfin le désert est caractérisé par ses vents violents et ses tempêtes de sable. Les yeux du dromadaire sont protégés par de longs cils qui recouvrent des paupières fines, au travers desquelles il peut voir, même les yeux fermés.

EN BREF

EN 2015, TOUS MOBILISÉS POUR LE CLIMAT

Le 28 mars, la 9^e édition de « Earth Hour » (« Une heure pour la Planète ») marquait le lancement d'une mobilisation mondiale pour le climat, avec en ligne de mire la conférence climat de Paris de décembre (COP21). Et aux quatre coins de la planète, les bureaux du WWF agissent auprès des gouvernements pour qu'ils se fixent des objectifs clairs et ambitieux, en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement de nouveaux modèles énergétiques durables. Mais ce rendez-vous diplomatique de Paris de la COP21 ne représentera pas l'ultime réponse au défi climatique. Le WWF participe ainsi à la construction d'un mouvement qui va au-delà, impliquant les citoyens, les entreprises, les collectivités et la société civile dans la construction d'un futur durable. Océans, villes, forêts, nous devons investir tous les champs. De nombreux temps forts du WWF viendront ponctuer l'année 2015 comme le « Earth Hour City Challenge », une compétition qui offre aux villes, lesquelles accueilleront les 2/3 de l'humanité en 2050, la possibilité d'exposer et partager leurs initiatives en faveur du climat.



UN BAROMÈTRE POUR ÉVALUER LA POLITIQUE PAPIER DES ENTREPRISES

Depuis 2010, le WWF et le réseau d'experts Riposte Verte ont mis en place le baromètre PAP 50 qui vise, via 71 indicateurs, à évaluer la politique papier des entreprises et des institutions publiques. En 2014, le focus s'est porté sur un secteur gros consommateur, celui de la banque et de l'assurance. Les résultats sont mitigés. Ainsi, seules quelques unes des 50 entreprises évaluées ont aujourd'hui formalisé une politique papier, une démarche qui commence à peine à se construire pour beaucoup d'autres. Il est notamment constaté que la part de papier responsable, recyclé ou certifié FSC, dans les achats demeure très insuffisante. Par contre, un certain nombre d'acteurs déploie un réel effort de recyclage qui doit maintenant être généralisé à l'ensemble du secteur. Chaque entreprise bénéficie désormais d'un rapport individuel qui lui permet de se situer par rapport à ses concurrents, de fixer des engagements clairs et publics et de définir les actions à mettre en place pour améliorer ses performances. Rendez-vous en 2017 pour apprécier les progrès accomplis.

PROTÉGEONS LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

Le WWF est engagé au cœur de l'Afrique pour y préserver la deuxième plus grande forêt tropicale au monde, promouvoir des modèles de développement durable et lutter contre le changement climatique et la pauvreté.

Les forêts du bassin du fleuve Congo s'étendent sur plus d'1,5 millions de km², depuis le massif des Virungas et le mont Rwenzori, à plus de 5 000 m d'altitude, jusqu'au Golfe de Guinée. Le Bassin du Congo recouvre une diversité exceptionnelle d'habitats et abrite une grande partie de la faune africaine, des espèces rares comme l'éléphant de forêt, l'okapi, le céphalophe rouge... et surtout 80 % des grands singes subsistants, et notamment le gorille et le bonobo. On y trouve dix milles plantes, dont une grande partie ne pousse nulle part ailleurs et qui représentent un fabuleux potentiel. Cette forêt tropicale est aussi la maison, le grenier à provisions, la pharmacie et le terrain de jeux de 80 millions de personnes.

Pourtant, au rythme actuel de destruction, plus de 30 % des forêts d'Afrique centrale auront disparu d'ici 2030. L'exploitation illégale du bois, l'extraction minière, l'or mais aussi le coltan utilisé pour fabriquer les téléphones portables, l'exploration pétrolière, l'expansion des terres agricoles dans un contexte d'essor démographique, le braconnage et la consommation excessive de viande de brousse représentent autant de menaces pour l'intégrité de la forêt tropicale. En quinze ans à peine la population des gorilles des plaines a, par exemple, fondu de 17 000 à 3 000 individus seulement. En outre, la déforestation dans le Bassin du Congo contribue significativement au changement climatique global, ces forêts jouant un rôle majeur dans la régulation du climat et du cycle de l'eau.

Le WWF est donc actif dans le Bassin du Congo depuis plus de 40 ans pour préserver ce joyau de la biodiversité et promouvoir la gestion durable des ressources naturelles. Un premier axe consiste à appuyer la création d'aires protégées là où la biodiversité est la plus remarquable. C'est le cas du

triangle de Ngiri, en République Démocratique du Congo, une zone sillonnée de nombreux fleuves et rivières où vivent d'importantes colonies de chimpanzés. Le WWF y réalise l'inventaire des richesses écologiques afin de définir un périmètre de protection et repousser la menace de projets agroindustriels chinois.

Mais un statut de protection ne suffit pas. Le Parc national des Virunga, en République Démocratique du Congo, où l'on peut croiser les derniers gorilles de montagne, subit une déforestation intense due aux besoins en bois de chauffage des riverains et notamment de réfugiés victimes de conflits régionaux. Une vaste plantation a été créée afin d'offrir une

alternative aux coupes de bois illégales et le WWF y soutient la fabrication de foyers améliorés qui réduisent de moitié la consommation de charbon. Des liens étroits ont été

tissés avec le monde associatif afin de sensibiliser les populations sur l'importance de gérer durablement les ressources. Car il est illusoire d'espérer sauvegarder la forêt sans le concours de ses habitants. Or le développement durable offre des perspectives réelles de revenus. Aux abords du Parc Marin des Mangroves, dans la province du Bas Congo, le WWF et ses partenaires accompagnent des projets agricoles et écotouristiques pour concilier développement et préservation des tortues, hippopotames et primates qui fréquentent la forêt primaire et les mangroves. Dans la province de Malebo, le WWF étudie une population d'environ 7 500 bonobos, jusque là ignorée des scientifiques, et met en place un programme inédit d'habituation de ces singes très craintifs à la présence de l'homme afin d'accueillir bientôt des visiteurs. Aidez-nous à protéger les forêts du bassin du Congo et leurs habitants. Soutenez le WWF.



À LA RENCONTRE DE



AXEL WOLFF

aime et protège la steppe de Crau

Je suis Responsable du Pôle Bouches-du-Rhône au sein du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en charge notamment de la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau qui abrite Peau de Meau, propriété du WWF depuis 1989.

Le site constitue la dernière steppe naturelle d'Europe de l'Ouest et accueille un habitat herbacé unique, le coussoul. C'est un milieu fascinant qui recèle, derrière une apparente austérité, une richesse insoupçonnée. On peut y croiser les seuls couples de gangas catas recensés dans notre pays ou encore la rare outarde canepetière.

Un grand motif de satisfaction, c'est d'être parvenu à associer les agriculteurs à la gestion de la réserve. Nous intégrons ainsi leurs contraintes dans nos actions en faveur de la préservation de cet espace naturel remarquable. Je suis convaincu que ce mode de fonctionnement innovant a vocation à être reproduit ailleurs.

Venez découvrir la plaine de Crau et vous tomberez à votre tour, comme ce fut le cas pour moi il y a vingt ans, sous le charme de son patrimoine naturel.

AXEL



TOUS MOBILISÉS POUR LA PLANÈTE

POUR DES VACANCES NATURE, PENSONS AUX GÎTES PANDA



Le label « Gîte Panda » a été créé par le WWF dans le but de promouvoir l'essor d'un tourisme durable exerçant une faible empreinte écologique.

Les quelques 300 gîtes et chambres d'hôtes agréés Gîte de France et labellisés Panda sont des hébergements établis au cœur de sites exceptionnels, dans l'enceinte même d'un Parc naturel pour la plupart. Des sentiers de promenade et des équipements d'observation de la faune et de la flore situés à proximité immédiate offrent la possibilité de découvrir les milieux alentours dans des conditions privilégiées.

Pour leur permettre de profiter au maximum de ce patrimoine naturel et culturel, tout Gîte Panda met à la disposition de ses hôtes une documentation et des équipements pour mieux découvrir la région : guides des espèces locales, paire de jumelles, cartes et brochures d'information... bref tous les outils qui contribueront à un séjour réussi.

Mais le concept de Gîte Panda est avant tout caractérisé par l'engagement des propriétaires qui vous accueillent en faveur de la protection et de la valorisation des milieux et des espèces. Véritablement amoureux de la nature, ils sont toujours disponibles pour partager avec leurs hôtes leurs

connaissances des richesses locales. Dans la vallée du Queyras, par exemple, le propriétaire d'un gîte, à créé un musée dédié à la nature au sein même de son établissement et propose des randonnées de découverte.

En outre, les Gîtes Panda appliquent, avec l'appui du WWF, les principes du développement durable et de la gestion écologique : recours à des matériaux non polluants, récupération des eaux, tri sélectif des déchets, utilisation de produits d'entretien bio... Par exemple, dans le Parc d'Armorique, le propriétaire d'un Gîte Panda a remis en état un vieux moulin à eau pour produire sa propre électricité !

Alors, prêts pour des vacances nature et découvertes... mais dans le plus grand confort !

Infos et réservations sur :

<http://www.gites-de-france.com/location-vacances-Panda-WWF.html>

BULLETIN D'ABONNEMENT

OUI, pour 4 €, je souhaite m'abonner au trimestriel d'informations du WWF « Sur les traces du panda » (4 n°/1 an) (je remplis mes coordonnées au dos)





© Martin Harvey / WWF

Ce poster est pour vous !

ET SI LA SOLUTION C'ÉTAIT VOUS

ISF 2015

Déduisez 75 % de votre don de l'impôt de solidarité sur la fortune tout en faisant un acte généreux en faveur de la protection des espèces menacées et de leur habitat.

Depuis la loi TEPA du 21 août 2007, les dons effectués aux fondations reconnues d'utilité publique donnent droit à une réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Ainsi, si vous êtes assujetti(e) à l'ISF, vous pouvez donc déduire 75 % de votre don dans la limite de 50 000 € de réduction, soit un don maximum de 66 667 € en faveur de la protection des espèces menacées et de leur habitat.

Pour que nous puissions vous envoyer votre reçu fiscal à temps, merci de nous faire parvenir votre don :

Affirmez votre choix pour une planète vivante

- **Avant le 20 mai 2015 par voie postale** pour les contribuables dont le patrimoine net taxable est supérieur à 1,3 M € et inférieur à 2,57 M €.
- **Avant le 16 juin 2015 pour les contribuables dont le patrimoine net taxable est égal ou supérieur à 2,57 M €.** Sachez qu'il vous faudra produire vos justificatifs de dons dans un délai de trois mois suivant le 16 juin 2015.

Quelques exemples de déduction :

Un don de ... en faveur du WWF	vous coûte en réalité après déduction	car vous déduisez de 75 % de l'ISF
5 000 €	1 250 €	3 750 €
1 000 €	250 €	750 €

Si vous n'êtes pas assujetti(e) à l'ISF, vous pouvez déduire 66 % de votre don de l'impôt sur le revenu. Ainsi, un don de 500 € par exemple, vous revient réellement à 170 €.



Delphine, votre interlocuteur privilégié
 Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Delphine qui reste à votre disposition :
Par téléphone au 01 55 25 84 20
Par email à : dlefranc@wwf.fr
Par courrier : 1, carrefour de Longchamp - 75016 Paris
 Pour offrir aux générations futures une planète vivante, nous comptons sur votre générosité. Merci !

VOUS AVEZ LA PAROLE

À l'attention du WWF France, Nous sommes élèves dans les Ardennes et faisons partie d'un club de solidarité. Durant l'année nous mettons en place des actions solidaires au profit d'associations. C'est pourquoi, nous avons décidé d'aider et de soutenir le WWF dans toutes ses actions ! C'est donc avec plaisir que nous vous faisons parvenir notre don. Merci pour tout ce que vous faites pour les animaux et pour notre belle planète !
 Les élèves du Collège Vouziers-Le Chesne



Notre raison d'être.
 Avec le WWF, vous avez la certitude que votre don sera utilisé efficacement à la mise en œuvre de solutions concrètes et durables pour la sauvegarde de la biodiversité et la protection des espèces menacées.

WWF Je remplis mes coordonnées :

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____

Mon adresse mail : _____

Je renvoie ce bulletin avec mon chèque à : **WWF France** Service Donateurs 1, carrefour de Longchamp 75116 Paris

WWF France - 1, carrefour de Longchamp 75116 Paris - Directrice de la publication : Isabelle Antiser, présidente du WWF-France - Rédacteur : Stéphane Markovic - © WWF International, propriétaire des droits de marque © 1986 WWF International Copyright - Documents photographiques : WWF - Imprimé sur papier recyclé par Arturo&Co - 27, rue de la Folie Regnault 75110 Paris - ISSN N° 1264-7144 - Numéro de commission paritaire : 121968511